



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Défense des entreprises industrielles

Question au Gouvernement n° 704

Texte de la question

DÉFENSE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Mme la présidente . La parole est à M. Vincent Thiébaud.

M. Vincent Thiébaud . Ce lundi 19 mai s'est tenu le huitième sommet Choose France, marqué par de belles annonces. Près de 40 milliards d'investissements sont ainsi prévus sur cinquante-trois sites. On peut se féliciter de ces chiffres qui prouvent que, pour la sixième année consécutive, la France est le pays le plus attractif d'Europe.

Si nous nous réjouissons de ces résultats, des problèmes peuvent néanmoins se poser en matière de souveraineté et d'emplois productifs et des inquiétudes subsistent. Dans mon territoire, des entreprises, qui créent des emplois productifs, sont en difficulté. BDR Thermea, du groupe De Dietrich, implantée en Alsace depuis des temps ancestraux, vient ainsi d'annoncer un plan de licenciement qui porte sur 320 emplois sur 800. Or elle est censée assurer la transition énergétique et écologique puisqu'elle produit des pompes à chaleur.

Je pense aussi à la société Sherpa Mobile Robotics dans ma circonscription. Cette filiale du groupe Norcan se trouve en difficulté parce qu'un crédit d'impôt recherche ne lui a pas été accordé contrairement à ce qui était prévu initialement. En l'absence de réponse, l'entreprise pourrait se retrouver en cessation de paiement à la fin du mois, avec quarante emplois menacés.

Certes, nous saluons les investissements annoncés, mais que faisons-nous pour aider et sauver les entreprises qui jouent un rôle essentiel dans nos territoires et créent des emplois productifs et du tissu industriel ? Elles sont malheureusement en grande difficulté pour des raisons liées à la non-visibilité de ces enjeux, à la situation économique ou encore parce que le gouvernement a changé d'avis en début d'année s'agissant de certaines annonces. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Vous avez raison de dire que notre stratégie industrielle doit marcher sur deux jambes. D'un côté, il faut attirer les investissements étrangers et développer des filières d'avenir. À cet égard, les réformes structurelles menées ces dernières années – sur de nombreux sujets tels que le coût du travail, l'apprentissage ou la formation – y ont évidemment contribué. Vous l'avez dit, en matière d'investissements étrangers, la France est, pour la sixième année consécutive, le pays le plus attractif d'Europe.

Cependant, vous avez raison de rappeler que nous avons aussi la responsabilité de protéger et de développer l'existant. Plusieurs filières, comme l'automobile, la sidérurgie ou la chimie, sont en difficulté, avec parfois un

ralentissement de la demande pour certains dispositifs – c'est le cas des pompes à chaleur, pour reprendre l'exemple de BDR Thermea.

Face à cette situation, nous devons garder un cap : la décarbonation de notre économie et toutes les aides qui doivent permettre l'électrification des usages. Nous le devons à tous ceux qui structurent des filières industrielles autour des énergies vertes – c'est le cas, bien sûr, des entreprises qui produisent des pompes à chaleur.

Nous devons également sortir d'une forme de naïveté en nous battant, au niveau européen, face à des concurrents qui ne respectent pas les règles du commerce international, subventionnent massivement leurs activités et ne jouent pas à armes égales avec nos producteurs. Nous devons insister pour que des mesures soient prises à ce niveau afin de mieux protéger nos industries. Vous savez que nous nous y employons. La Commission européenne a d'ailleurs commencé à reprendre certaines de nos propositions et, je l'espère, continuera à le faire.

Il nous faut enfin soutenir nos filières d'avenir, comme l'aéronautique ou le luxe, qui créent des emplois.

Nous devons marcher sur ces deux jambes, nous continuerons à le faire.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Thiébaud](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 704

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 2025